

Nom commercial: Acid lacticum 80%

Numéro de la matière: 203700

Version: 7 / CH

Date de révision: 14.02.2024

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 14.02.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid lacticum 80%

N° d'article 20370000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

pharmacie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P264.1

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

Nom commercial: Acid lacticum 80%

Numéro de la matière: 203700

Version: 7 / CH

Date de révision: 14.02.2024

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 14.02.24

P304+P340	protection des yeux/du visage. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient acide L-(+)-lactique

Informations complémentaires

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****acide L-(+)-lactique**

No. CAS	79-33-4	
No. EINECS	201-196-2	
Numéro d'enregistrement	01-2119474164-39-0000/-0013	
Concentration	>= 50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Corr. 1C	H314
	Eye Dam. 1	H318

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Protéger les secouristes. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin. Tenir chaud et calme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Nom commercial: Acid lacticum 80%

Numéro de la matière: 203700

Version: 7 / CH

Date de révision: 14.02.2024

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 14.02.24

nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.
 Eventuellement apport d'oxygène. Surveillance médicale de 48 heures minimum. Il est fréquent que les symptômes ne se manifestent qu'après quelques heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse, Produit d'extinction à sec

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

écarter personnes sans défense. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Porter équipement de protection

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur < 200 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Utiliser des récipients en acier fin.

Classes de stockage

Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques
Classe de stockage d'après TRGS 510	8B	Matières dangereuses non combustibles corrosives

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Protection respiratoire - Note**

En cas d'apparition de vapeurs, utilisez un filtre de type A (= contre les vapeurs de composés organiques) selon la norme EN 14387.

Protection des mains

Nom commercial: Acid lacticum 80%

Numéro de la matière: 203700

Version: 7 / CH

Date de révision: 14.02.2024

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 14.02.24

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié Polychloroprène

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié PVC

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.35 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Protection du visage; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Bottes; Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Tablier

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière Liquide, limpide

Couleur incolore à jaunâtre

Odeur caractéristique

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 120 à 130 °C

Pression 1013 hPa

inflammabilité

N'est disponible

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Température d'inflammabilité

Remarque N'est disponible

valeur pHValeur < 1.2
température 25 °C**Viscosité**Valeur 5 à 60 mPa.s
température 25 °C**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow -0.62

Densité et/ou densité relativeValeur 1.1 à 1.3 g/cm³**9.2. Autres informations**

Nom commercial: Acid lacticum 80%

Numéro de la matière: 203700

Version: 7 / CH

Date de révision: 14.02.2024

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 14.02.24

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

température d'auto-inflammabilité

Valeur > 400 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Protéger du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, Bases, Acides, Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques, Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****acide l-(+)-lactique**

Espèces	rat (femelle)	
DL50	3543	mg/kg
méthode	US EPA OPP 81-1	

acide l-(+)-lactique

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
DL50	4239.5	mg/kg
méthode	OCDE 401	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Espèces	lapin	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	EPA	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Espèces	rat	
CL 50	> 7.94	mg/l
Durée d'exposition	4 h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	OCDE 403	
Remarque	Corrosif	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Nom commercial: Acid lacticum 80%

Numéro de la matière: 203700

Version: 7 / CH

Date de révision: 14.02.2024

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 14.02.24

Espèces	lapin
méthode	OCDE 404
Remarque	Irritant pour la peau.

acide l-(+)-lactique

Durée d'exposition	1	h
évaluation	Corrosif	

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Espèces	Chien
Durée d'exposition	10 s
évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves
méthode	OECD 438

Sensibilisation (Composants)**acide l-(+)-lactique**

évaluation non sensibilisant

Mutagenicité (Composants)**acide l-(+)-lactique**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Toxicité reproductrice (Composants)**acide l-(+)-lactique**

évaluation Aucun effets négatifs

Cancérogénicité (Composants)**acide l-(+)-lactique**

évaluation Aucun effets négatifs

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**acide l-(+)-lactique**

Remarque Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****acide l-(+)-lactique**

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
CL 50	130	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	EPA-660/3-75-009	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	130	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OCDE 202	

Toxicité pour les algues (Composants)

Nom commercial: Acid lacticum 80%

Numéro de la matière: 203700

Version: 7 / CH

Date de révision: 14.02.2024

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 14.02.24

acide l-(+)-lactique

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	> 2.8		g/l
Durée d'exposition	72	h	

acide l-(+)-lactique

Espèces	Raphidocelis subcapitata		
---------	--------------------------	--	--

Toxicité pour les bactéries (Composants)**acide l-(+)-lactique**

CL 50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	3	h	

acide l-(+)-lactique

Espèces	boue activée		
CE50	> 88.2		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OECD 209		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****acide l-(+)-lactique**

évaluation	Facilement biodégradable		
------------	--------------------------	--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow	-0.62		
---------	-------	--	--

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**acide l-(+)-lactique**

log Pow	-0.54		
méthode	OCDE 107		

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB *****

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Acid lacticum 80%




Numéro de la matière: 203700

Version: 7 / CH

Date de révision: 14.02.2024

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 14.02.24

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	3265	3265	3265
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide l-(+)-lactique)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (l-(+)-lactic acid)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (l-(+)-lactic acid)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1C Corrosion cutanée, Catégorie 1C

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Nom commercial: Acid lacticum 80%

Numéro de la matière: 203700

Version: 7 / CH

remplace la version: 6 / CH

Date de révision: 14.02.2024

Date d'impression 14.02.24